



Analogie, métaphore, comparaison et synonymie : Quelles limites ?

Monia SENDI

Institut Supérieur des Études Appliquées en Humanités -Université de Gafsa
- Tunisie

sendimonia@yahoo.fr

Résumé : L'analogie a été l'une des questions primordiales qui a posé des problèmes aux chercheurs en linguistique. En effet, l'analogie est une notion complexe et ardue. Elle est omniprésente dans divers champs tels que : la médecine, la philosophie, des mathématiques, la linguistique, *etc.* Elle possède un rôle fondamental dans la créativité langagière. L'analogie constitue un phénomène de glissement de sens. Elle est définie comme le passage du langage d'un domaine ressource vers un domaine cible, tout en se basant sur des phénomènes de rapprochement de sens comme la comparaison, la métaphore et la synonymie. Elle joue un rôle capital dans la création langagière. L'analogie est une notion essentielle dans la vie humaine non seulement par l'apprentissage par analogie, mais aussi à travers les présentations mentales analogiques.

Mots clés : analogie, comparaison, métaphore synonymie, sens

Abstrat : Analogy has been one of the overarching questions that has posed problems for linguistics researchers. Indeed, analogy is a complex and difficult notion. It is omnipresent in various fields such as : medicine, philosophy, mathematics, linguistics, etc. It has a fundamental role in language creativity. The analogy is a phenomenon of a shift in meaning. It is defined as the passage of language from a resource domain to a target domain, while being based on phenomena of approximation of meaning such as comparison, metaphor and synonymy. It plays a capital role in language creation. Analogy is an essential concept in human life not only through learning by analogy, but also through analog mental presentations.

Keywords: analogy, comparison, metaphor synonymy, meaning

Introduction

L'analogie est ancrée dans les domaines philosophique et linguistique grecque depuis l'Antiquité. En fait, elle est souvent considérée comme une notion polémique et loin d'être limitée à un seul domaine. En effet, l'analogie ne se limite pas à la linguistique. Elle touche plusieurs domaines (philosophie, les sciences informatiques, la médecine, *etc.*). Plusieurs linguistes comme D. Hofstadter et E. Sander la considèrent comme le cœur de la pensée :

L'essence même de l'analogie réside dans l'appariement d'une structure mentale avec une autre. [...] L'analogie, loin d'être un phénomène ponctuel, envahit et détermine la cognition de pied en cap, depuis les actes les plus banals et inconscients d'identification des objets familiers (ceci est une table) jusqu'aux découvertes scientifiques les plus abstraites (par exemple, la théorie de la relativité générale) et aux créations les plus inspirées, en passant par ce qui guide la manière dont chacun interagit avec son environnement, interprète une situation, raisonne

au quotidien, prend des décisions et acquiert de nouvelles connaissances. [...] L'analogie n'est autre que l'élan vital faisant battre le cœur de la pensée.
(Hofstadter, D. et Sander, E., 2013, p.66 ; p.28 ; p.25)

Pour certains linguistes, l'analogie est vue comme un obstacle épistémologique. En effet, ce concept se base sur des rapports de similitudes et de ressemblances qui peuvent être associés à l'infini. G. Dejong (1989) définit l'analogie comme « *un concept flou qui signifie des choses différentes pour personnes différentes* ». Pour d'autres linguistes, l'analogie est regardée comme une source fondamentale et essentielle pour créer des nouveaux sens dans le système langagier. En Sciences du langage, le concept analogie demeure moins exploité. L'analogie présente un champ d'investigation très riche pour les chercheurs en linguistique.

Le présent travail a pour objectif d'étudier l'analogie connue pour sa complexité et dont l'importance réunit plusieurs figures de style. Elle se base sur la similitude et la dissimilitude entre deux ou de nombreux objets de la langue. La question majeure qui fonde notre travail : quelles sont les relations que relie la notion d'analogie à d'autres figures rhétoriques comme la comparaison, la métaphore et la synonymie ? Cet article s'articule autour de trois parties. D'abord, l'étude débute par une analyse définitionnelle de la notion d'analogie. Ensuite, elle examine quelques formes d'analogie tout en dérivant ces diverses caractéristiques. Et enfin, l'accent sera mis sur le rapport entre la notion d'analogie et la métaphore, la comparaison et la synonymie.

1. La notion d'analogie

1.1 Définition

Le mot analogie provient du latin *analogia*, emprunté au grec *analogia*. L'analogie désigne une relation et un rapport de similitude et de ressemblance entre deux entités possédant un point commun. Le linguiste Gadoffre définit l'analogie comme « un sentiment cosmique où triomphe l'ordre, la symétrie et la perfection » (Gadoffre, 1980, p.50). En fait, la pensée analogique est basée sur les relations de ressemblances qui existent entre les êtres, les événements et les choses. Le Dictionnaire électronique des synonymes accorde trois principaux synonymes de la vedette analogie qui sont :

- rapport
- similitude
- ressemblance

D. Hofstadter et E. Sander définissent la notion d'analogie comme le mécanisme qui, sans que nous en ayons conscience, dicte le choix de nos mots et notre compréhension des situations les plus quotidiennes. Elle nous guide face à des circonstances inattendues, inspire notre imagination et est même à la source des découvertes d'Einstein.
(D. Hofstadter et E. Sander, 2018)

Le Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi) considère la notion d'analogie comme « *un rapport de ressemblance d'intensité partielle entre des réalités différentes probablement soumises à comparaison ; trait(s) commun(s) ax réalités ainsi comparées, ressemblances* ». L'analogie est considérée comme un élément essentiel et primordial dans la créativité langagière. Cette notion est omniprésente dans diverses sciences. En fait, nous notons que l'analogie est traitée comme « *un élément de régularité du système de la langue. L'analogie s'exerce en faveur de la régularité et tend à unifier les procédés de formation et de flexion* » (F. de Saussure, 1979, pp. 221-222). Dans le présent travail, l'accent sera mis sur

L'analogie est définie comme un « *processus modifiant la surface sans modifier la structure du système, comme un changement qui renforce le système et le simplifie* ». (CH. MARCHELLO-NIZIA, 2009, P. 84). Dans le présent travail, l'accent sera mis sur phénomènes de rapprochement de sens qui sont la comparaison, la métaphore et la synonymie. L'analogie permet d'ajouter d'autres emplois aux différentes expressions linguistiques par le rapprochement de sens ; Et aussi par le passage d'un emploi familier à un emploi soutenu ; De même, le passage d'un emploi spécifique à un emploi courant ; Ainsi que dans les sciences informatiques le passage d'un emploi de zoologie à un emploi informatique comme pour le mot *souris*.

La notion d'analogie est traitée comme une forme de pensée par laquelle, nous remarquons une ressemblance de forme entre deux ou plusieurs éléments. Ces éléments sont des natures différentes. En fait, lorsqu'il s'agit d'une comparaison, il existe d'un cas d'analogie dite *explicite*. En revanche, en cas de métaphore il s'agit d'une analogie *implicite*. La comparaison entre deux éléments du même type n'est pas une analogie mais une ressemblance. En contrepartie, lorsque deux objets sont similaires et de types différents il est question d'analogie.

D'autres approches traitent l'analogie comme une source d'économie langagière, puisque on accorde une nouvelle signification à un mot existant déjà dans la langue. Elle exploite les ressources linguistiques pour générer de nouvelles significations. De même, la notion d'analogie est considérée comme une source de polysémie qui est basée sur la notion de rapprochement de sens assuré par la similitude entre les différentes entités linguistiques. L'analogie est alors une notion centrale et essentielle notamment dans la traduction automatique. C'est ainsi que D. Hofstadter et E. Sander estiment :

[...] l'évocation des mots et des expressions dans la langue cible a lieu de la même manière que lorsqu'il s'agit de trouver, en l'absence de toute influence d'une langue étrangère, des mots et des expressions dans sa langue maternelle. Le processus de choix de mots au cœur de la traduction humaine n'est autre que l'exploitation d'analogies parfois routinières parfois très créatives - le type d'analogies qui nous fournissent le mot juste, la locution juste, ou le proverbe juste dans une situation nouvelle.

(Hofstadter, D, Sander, E., 2018, p.455).

La notion d'analogie est considérée comme fautive, lorsque nous ne pouvons pas déterminer la ressemblance entre deux entités du domaine source et du domaine cible. Donc, c'est le fait d'établir un rapprochement entre deux objets qui ne possèdent pas des liens communs.

1.2. L'analogie marquée

L'analogie est dite marquée lorsque dans une même phrase, on identifie un ensemble d'indicateurs de ressemblance tels que les connecteurs, les verbes ou les substantifs. Prenons les exemples de mot *analogie*. Ce substantif possède plusieurs synonymes comme : association, affinité, évocation, harmonie, métaphore, relation, symbole, proportion, parallèle, convenance, etc. Il faut noter que ces différents synonymes ne comprennent pas forcément la notion d'analogie. Mais, ils fonctionnent dans la langue tout en exploitant l'analogie. L'analogie est alors définie comme le lien sémantique qui existe entre les différentes composantes de l'énoncé. Nous pouvons l'expliquer de la manière suivante :

- A possède des rapports communs avec B
- A est de même genre que B
- A est en harmonie avec B
- Donc A est semblable, analogue et similaire à B

L'analogie marquée est l'analogie qui utilise la notion de comparaison. Elle est marquée par l'emploi des connecteurs comme : de même que, aussi que, comme, ainsi que, etc. Nous citons l'exemple suivant :

Ex1 : « Catherine est aussi belle que Juliette ».

1.3. L'analogie catégorielle

L'analogie catégorielle existe entre deux éléments appartenant à la même catégorie ; c'est-à-dire chaque élément peut être intégré à une autre catégorie lorsqu'il est analogue à un autre élément appartenant à cette catégorie. CH. Plantin définit l'analogie catégorielle comme

une identité partielle puisqu'elle ne porte que sur les traits génériques de cette catégorie ; réciproquement, on argumente par l'analogie entre deux êtres pour les placer dans la même catégorie.

(CH. Plantin, 2013, p. 6)

L'analogie est alors un critère de catégorisation. En fait, l'analogie catégorielle existe entre deux choses qui appartiennent à une catégorie. Citons l'exemple suivant emprunté à CH. Plantin (2013, p. 6) :

Ex 1 : « les filles sont comme les garçons, les garçons ont l'autorisation de sortir le soir, donc les filles doivent pouvoir sortir le soir ».

2.4. L'analogie de proportion

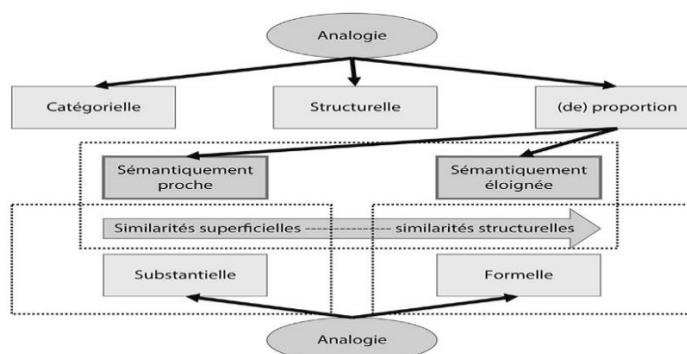
L'analogie proportionnelle est considérée comme une comparaison entre deux rapports à quatre termes. Ce type d'analogie regroupe quatre éléments comme l'exemple suivant :

Ex 2 : « la vieillesse est à la vie ce que le soir est au jour ».

Nous pouvons dire ; la vieillesse est le soir de la vie

L'analogie proportionnelle regroupe deux entités qui ont le même genre de relation. C'est pour cela que l'analogie proportionnelle peut aussi être appelée analogie de relation.

Le schéma ci-dessous donné par D. Datchet, D. Faulx, A. Baye (2020) résume le rapport entre les divers types d'analogie. En effet, la notion d'analogie est une notion très ardue. Elle constitue un processus essentiel et fondamental de pensée.



La source du schéma : D. Datchet, D. Faulx et A. Baye, (2020)

2. Métaphore

G. Lakoff et M. Johnson définissent l'analogie « comme un mécanisme général de la pensée, qui permet d'utiliser le domaine de l'expérience sensori-motrice pour appréhender des concepts plus abstraits ». (G. Lakoff et M. Johnson, 1980, p.12) Il existe un rapport très étroit entre l'analogie et la métaphore. C'est ainsi que Ch. Plantin écrit :

En rhétorique, la métaphore est vue comme une analogie (au sens de comparaison) condensée. L'orateur l'implique dans l'interprétation, en sollicitant sa coopération interprétative. On lui laisse quelque chose à faire. Créant de la coopération, la métaphore force les accords préalables. Cette explication fonctionnelle de la métaphore est identique à celle qu'on donne de l'enthymème comme syllogisme abrégé, reconstruit au terme d'un processus de co-construction liant l'orateur et l'auditoire.

(Ch. Plantin, 2013, p.10)

Dans ce travail, nous allons adopter l'approche de C. Tijus (2003) qui considère la métaphore comme une figure d'analogie. Il estime que l'analogie et la métaphore sont « les deux faces de la même pièce ». La métaphore a

pour objet d'analyser les rapports de similitude entre les différents objets. A ce propos G. Lakoff et M. Johnson ajoutent: « *la métaphore nous permet de nous comprendre nous-mêmes et notre monde d'une manière que les autres modes de pensée ne peuvent pas* » (G. Lakoff et M. Johnson, 1989).

Plusieurs linguistes considèrent la métaphore comme l'analogie implicite. La métaphore est aussi une source de créativité langagière qui se base sur la notion de glissement de sens. D'après R.W. Langacker « *la métaphore réside dans l'ensemble des connexions entre un espace source, un espace cible, et un espace blended* » (R.W. Langacker, 2008, p. 51.) ce rapport de ressemblance nous permet de passer du lexique de la zoologie au lexique de l'informatique, comme le mot *souris* en informatique. Analysons l'exemple :

Ex 3: le nid est à l'oiseau ce que la maison est à l'homme ».

Nous pouvons générer des autres expressions métaphoriques comme :

Ex 4: « Le nid des amoureux »

Ex5 : « La maison des oiseaux »

Nous notons la présence de l'analogie dans les expressions métaphoriques. L'analogie est alors considérée comme le fait de reconstruire les expressions métaphoriques.

Nous pouvons constater que l'analogie à quatre termes se base essentiellement sur la notion de métaphore. Cette relation est déterminée de la manière suivante A est à B ce que C est à D.

3. Comparaison

La notion d'analogie se base sur l'existence des traits communs entre deux ou plusieurs objets. Tout cela fait appel à une autre notion linguistique qui est la comparaison. En effet, lorsque la comparaison concerne deux objets ou personnes, etc., de la même classe, nous parlons d'un cas de ressemblance et non pas d'une analogie. En outre, si la comparaison concerne deux objet, être, animal, personnes, etc. des classes différentes. Il s'agit, dans ce cas, d'une analogie comme dans l'exemple suivant :

Ex 6 : « Il est rusé comme un renard ».

De point de vue rhétorique, la comparaison présente une analogie explicite et la métaphore présente une analogie implicite.

Nous remarquons que la notion d'analogie est très complexe, polysémique et très difficile à cerner. En fait, cette notion ne se limite pas à la linguistique. Elle est omniprésente dans plusieurs domaines (linguistique, philosophie, médecine, etc.)

4. La synonymie

Le mot synonymie est un « *adj. m. qui signifie la même chose qu'un autre, voilà deux diction, deux termes synonymes, qui ne disent pas plus l'un que l'autre* »

(A. Furetière et al., 1978, p. 627). Nous notons la présence de deux types de synonymies : la synonymie pure et la synonymie partielle. En effet, deux unités sont des synonymies pures si

Toute occurrence de l'une peut être remplacée par une occurrence de l'autre dans tout environnement sans modifier notamment le sens de l'énoncé dans lequel elle se trouve.

(Ploux S. & Victorri B., 1998, p.2)

La synonymie partielle est définie de la manière suivante : deux unités lexicales sont en relation de synonymie partielle si toute occurrence de l'une peut être remplacée par une occurrence de l'autre dans un certain nombre d'environnements sans modifier notablement le sens de l'énoncé dans lequel elle se trouve.

(Ploux S. & Victorri B., 1998, p.2)

La définition habituelle de la synonymie désigne que si le terme « a » est synonyme de « b » et « b » est le synonyme de « c » donc « a » et « c » sont des synonymes. Nous notons que cette définition n'est pas toujours applicable.

Galisson accorde une autre définition de la notion de synonymie. Il considère la synonymie comme une équivalence sémantique. Il écrit :

On appelle synonymes des termes de même sens ou plus exactement de sens équivalent, c'est-à-dire substituables dans certains contextes. On ne trouve pas de synonymes parfaits appartenant à la même classe, ayant la même distribution, donc interchangeables dans n'importe quels contextes. La synonymie parfaite ou totale serait un luxe inutile du langage, en contradiction avec la loi d'économie.

(Galisson, 1976, p. 543).

Nous pouvons dire que deux mots sont synonymes lorsque ces deux mots peuvent remplacer l'un l'autre en gardant la même signification. Il existe un rapport très étroit entre la notion de synonymie et la notion d'analogie. Plusieurs linguistes considèrent la notion de synonymie comme une analogie sémantique. A ce propos, A. Furetière définit l'analogie comme « *relation entre les mots qui sont apparentés par le sens, les mots d'un même champ sémantique* » (A. Furetière et al. 1978, p. 89).

Conclusion

Nous avons noté que notre objectif était de présenter les différentes caractéristiques de la notion d'analogie. Cette notion est élément majeur et essentiel pour créer des nouvelles acceptions à des expressions linguistiques existant déjà dans le système de la langue. En fait, l'analogie est un processus de pensée qui se base sur des phénomènes de rapprochement de sens. La notion d'analogie se base sur l'idée de ressemblance et de similitude pour regrouper des objets qui semblent sémantiquement différents comme le mot *virus* emprunté au domaine de biologie pour intégrer dans le domaine des sciences informatiques.

Nous pouvons affirmer que l'étude de cette notion est très difficile. Cette difficulté provient de la capacité de cette notion de toucher plusieurs domaines. Le mot analogie pose jusqu' à nos jours plusieurs problèmes soit dans sa définition soit dans la façon dont il est utilisé. En fait, la mise en évidence de certains phénomènes de rapprochement et de glissement de sens comme la métaphore, la comparaison et la synonymie, nous était très utile pour décrire les critères définitoires de la notion d'analogie.

Références bibliographiques

- DACHET Dylan, FAULX Daniel et BAYE Ariane, 2020, (n° 207) « Quels impacts du recours à l'analogie sur la mémorisation, la compréhension et le transfert d'un concept nouveau ? Étude expérimentale dans les classes de sciences », *Revue française de pédagogie* 2020/2 (n° 207).
- DE SAUSSURE Ferdinand, (1979), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- DEJONG Gerald (1989), The role of explanation in analogy; or, The curse of an alluring name. In S. Vosniadou & A. Ortony (Eds.), *Similarity and analogical reasoning* (pp. 346-365). Cambridge: Cambridge University Press.
- FURETIERE Antoine et al., (1978), *Dictionnaire universel*, Paris, Le Robert.
- GADOFFRE Gilbert, (1980), « Introduction », in Lichnerowicz A. & al. (dir.), *Analogie et connaissance*, tome 1 : *Aspects historiques*, Paris : Maloine.
- GALISON Robert et Coste Daniel, (1976), *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris : Hachette.
- HOFSTADTER Douglas et SANDER Emmanuel, (2013), *Analogie, cœur de la pensée* | Éditions Odile Jacob.
- LAKOFF George et JOHNSON Marc, (1980), *The metaphorical structure of the human conceptual system*, cités par Ch. Dilks, (2010), in *La Métaphore, la sémantique interprétative et la sémantique cognitive*, Stockholm, Université de Stockholm.
- LANGACKER Ronald W., (2008), *Cognitive grammar: À basic introduction*, New York, Oxford University Press. La citation est reprise ici dans la traduction française donnée par H. Mazaleyrat, « Vers une approche linguistico-cognitive de la polysémie ; représentation de la signification et construction du sens ».
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, (2009), *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles, De Boeck Supérieur « Champs linguistiques ».
- PLANTIN Christian, (2011), *Analogie et métaphore argumentatives. A contrario*. Revue interdisciplinaire de sciences sociales, BSN Press.
- PLOUX Sabine & VICTORRI Bernard, (1998), « Construction d'espaces sémantiques à l'aide de dictionnaires des synonymes », *Traitement automatique des langues*, 39, N°1, Version préliminaire.
- TIJUS Charles, (2003), *Métaphores et analogies. Traité des sciences cognitive*, Paris : Hermès science publications.

Dictionnaires :

DES : Dictionnaire électronique des synonymes. <http://www.crisco.unicaen.fr/cgi-bin/cherches.cgi>

TLFi : Trésor de la Langue Française informatisé. <http://www.cnrtl.fr>